

## 200<sup>ème</sup> anniversaire des pompiers de la commune de Bardonnex La première pompe à incendie de la commune de Compesières, est à l'origine de la Compagnie des pompiers.



Le 23 août 1821, un incendie éclata dans la maison Pitton à Landecy. La Commune de Compesières ne possédant pas de pompe à incendie, on fit appel aux pompiers de Saint-Julien et de Carouge.

L'incendie dut être important car le lendemain déjà, le maire Lullin, lieutenant-colonel, écrit au Conseil d'Etat, qui par lettre du 27 août répond :

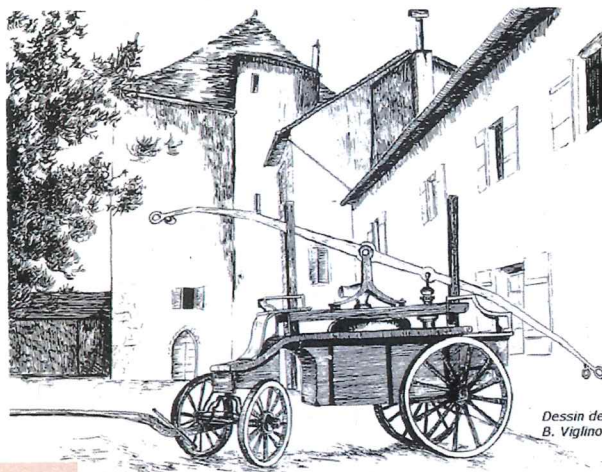
« ... nous vous autorisons et invitons à convoquer votre Conseil municipal pour délibérer sur la convenance d'établir pour votre Commune une pompe à incendie et procurer à cette machine un abri convenable, ainsi que sur les moyens de pourvoir à cette dépense. »

Le Conseil municipal ne tarde pas et, dans sa séance du 2 septembre, délibère et arrête :

« de faire l'acquisition d'une pompe à feu de grandeur moyenne évaluée à 4000 florins et d'y ajouter les pièces de rechange nécessaires, de faire faire un petit char bien conditionné pouvant contenir 20 ou 24 seaux de cuir bien cousus, éprouvés et marqués, de même que la pompe, au nom de la commune avec un numéro à chaque ».

Les seaux étant indispensables pour transporter, depuis les fontaines villageoises ou des carpières, l'eau alimentant la pompe !

En date du 7 septembre la Commission des communes approuve la décision du Conseil municipal. On demande des devis aux fon-



Dessin de B. Viglino

deurs Pitton de Carouge et Dreffet de Genève.

C'est ce dernier qui sera chargé de la confection, d'une pompe de grandeur moyenne, pouvant être actionnée par 4 ou 6 hommes, pour le prix de 4000 florins.

Au début septembre 1822 la pompe est achevée, un acompte de 416 florins est versé à Dreffet et le maire s'adresse à la Commission des Communes :

« ... ne connaissant rien à ce genre d'ouvrage, je ne puis en vérifier la bienfaisance, j'ose donc vous prier Mrs, de vouloir bien en charger quelques experts de la ville dont les talents soient connus à cet égard ».

Le 1<sup>er</sup> février 1823, le Conseil municipal délibère :

« La Commune devant recevoir incessamment sa pompe à feu, le Conseil arrête de nommer des pompiers convenables sous tous les rapports à cette importante fonction et qui s'obligeront à aller à l'instruction à Carouge où Monsieur le Conseiller et Maire, de Montfalcon, veut bien

permettre qu'ils aillent prendre quelques leçons de cette ville, dont les pompiers sont, dit-on, très bien exercés ».

Suit une première liste provisoire des hommes pressentis : 7 à Landecy, 4 à Saconnex d'Arve, un seul dans chacun des hameaux de Charrot, Arare, Bardonnex, Evordes et Drize.

La pompe est achetée ! Encore faut-il un local pratique pour l'entreposer. D'importants travaux sont entrepris pour la réfection du château de Compesières que la Commune vient d'acheter où il est prévu un hangar. En attendant de trouver un local adapté à cette nouvelle acquisition, le dimanche 18 mai 1823, à six heures du matin, à cause du service religieux, ladite pompe est transportée chez Monsieur le Conseiller d'Etat Louis de Montfalcon dans sa remise à Saconnex-d'Arve.

Elle fut vendue, ainsi que son matériel de service, aux enchères le 6 novembre 1856 et acquise par la commune de Plan-les-Ouates pour la somme de 860 francs. Mais restera indivise entre les deux communes Bardonnex et Plan-les-Ouates jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1857.

Elle fut revendue avec son matériel en 1894. Aujourd'hui encore nous ne savons pas à qui !!!

Michel Gaud, ancien capitaine

A suivre dans un prochain Bard'aujourd'hui !

Sources tirées de la brochure « 160 ans de lutte contre l'incendie » de Paul PULH et des archives communales.